

Plan Régional d'Actions

en faveur des chiroptères – 2018-2025

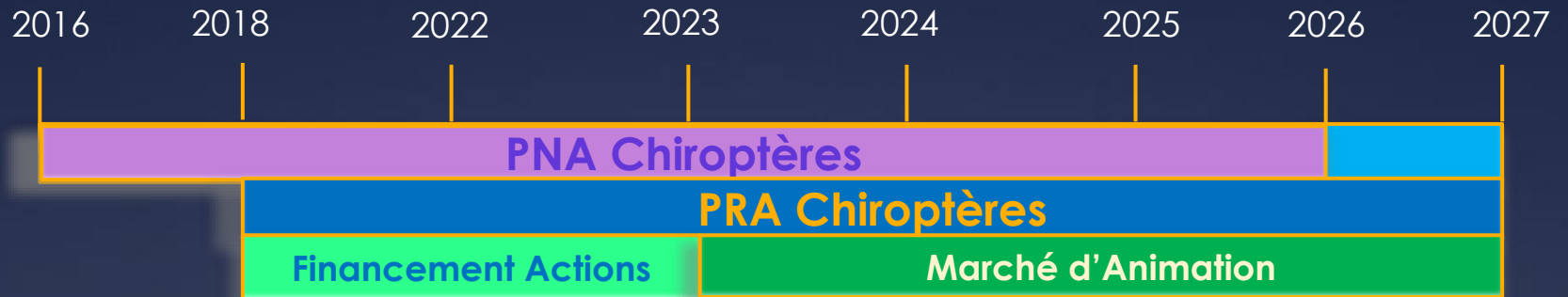


*Réunion PRAC/PNAC
Corte le 18 novembre 2025*

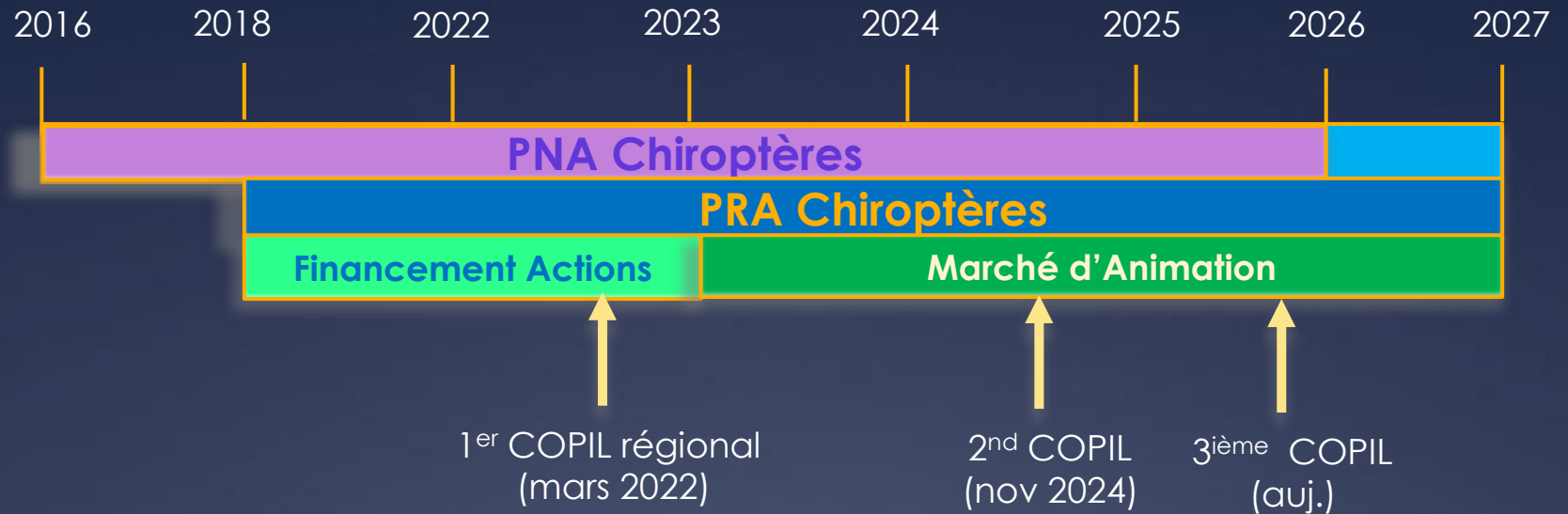
Les étapes du PRAC/PNAC 2016-2026



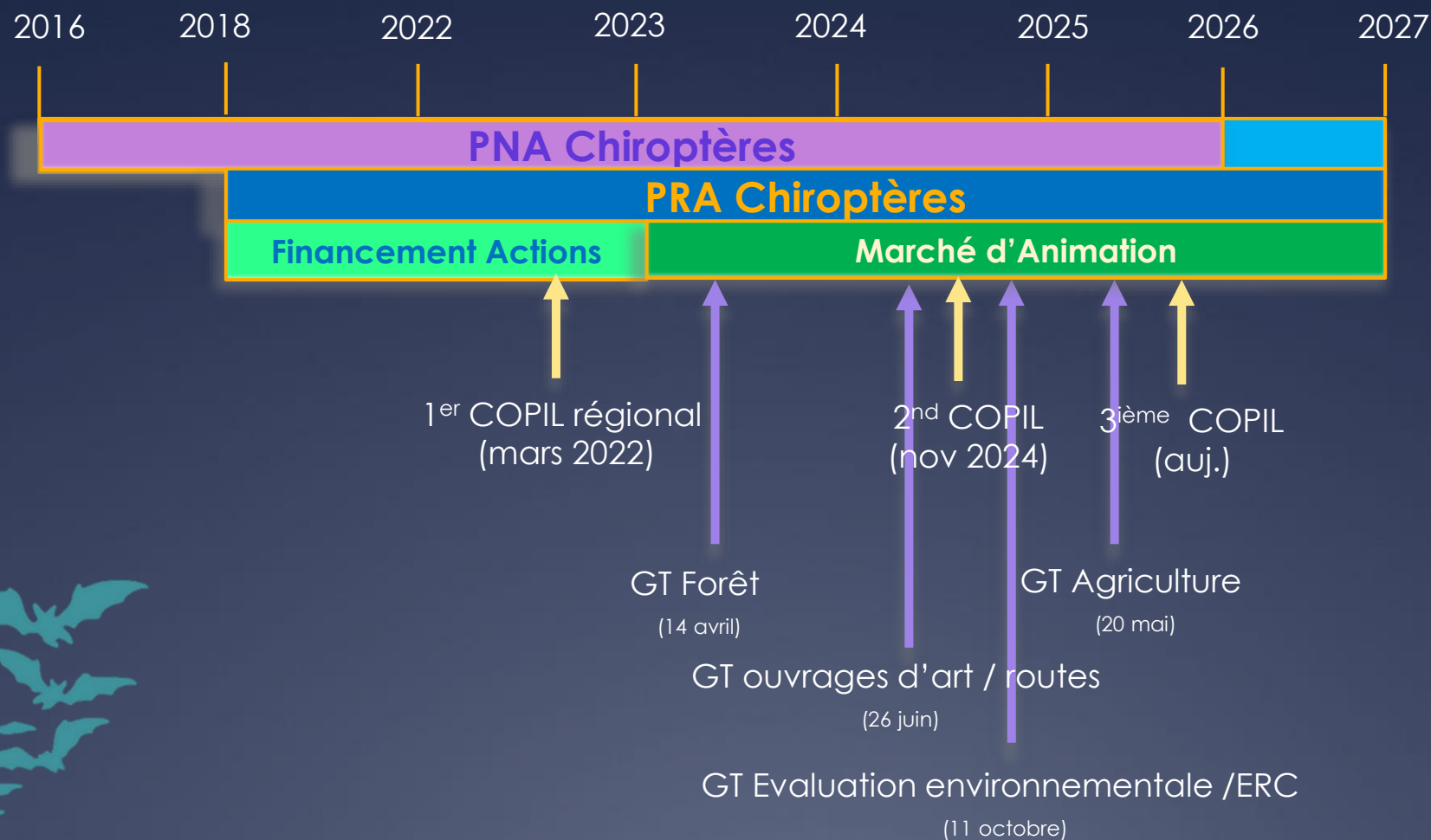
Les étapes du PRAC/PNAC 2016-2026



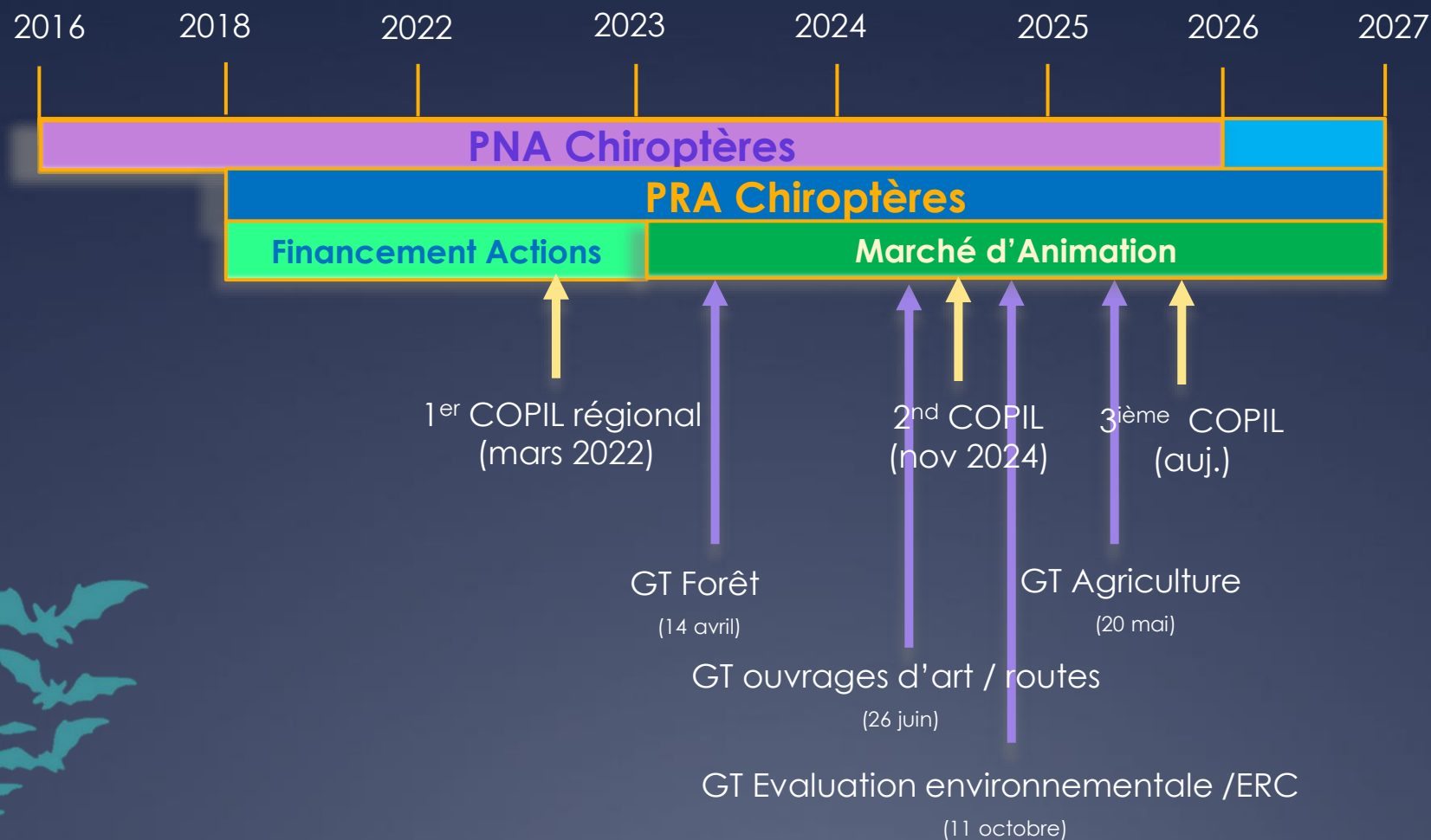
Les étapes du PRAC/PNAC 2016-2026



Les étapes du PRAC/PNAC 2016-2026



Les étapes du PRAC/PNAC 2016-2026



la déclinaison régionale, le Plan Régional d'Actions Chiroptères 2018-2025

Plan Régional d'Actions en faveur des Chiroptères en Corse 2018-2025

- * Établi pour 8 ans (2018-2025) – comprend 10 actions et concerne 14 espèces (22 en Corse)
- * Rédigé et coordonné par le GCC et piloté par la DREAL Corse



© Yann Le Bris



Les espèces concernées

Espèces	Liste Rouge Nationale (2017)	Liste Rouge Corse (2010)	Espèces prioritaires PNA (2016-2025)	Espèces complémentaires PRAC Corse
Rhinolophe euryale	LC	EN	X	
Petit Rhinolophe	LC	NT	X	
Grand Rhinolophe	LC	VU	X	
Minioptère de Schreibers	VU	VU	X	
Sérotine commune	NT	LC	X	
Oreillard montagnard	VU	DD	X	
Grande Noctule	VU	VU	X	
Noctule de Leisler	NT	LC	X	
Pipistrelle commune	NT	LC	X	
Murin de Capaccini	NT	EN	X	
Murin de Bechstein	NT	NT	X	
Murin du Maghreb	VU	VU	X	
Murin à oreilles échancrées	LC	NT		X
Murin <i>spC</i> (ex-Murin de Natterer)	VU	VU		X

Les 10 actions...

Axes	N° action	Actions	Priorité nationale	Priorité régionale
Améliorer la connaissance et assurer le suivi en vue de la conservation des populations	1	Mettre en place un observatoire national et acquérir les connaissances nécessaires permettant d'améliorer l'état de conservation des espèces	1	1
	2	Organiser la veille sanitaire	2	2
Prendre en compte les chiroptères dans les aménagements et les politiques publiques	3	Intégrer les chiroptères dans l'aménagement du territoire et rétablir les corridors écologiques	1	1
	4	Protéger les gîtes souterrains et rupestres	1	1
	5	Protéger les gîtes dans les bâtiments	1	1
	6	Prendre en compte les chiroptères dans les infrastructures de transport et les ouvrages d'art	1	1
	7	Intégrer les enjeux chiroptères lors de l'implantation des parcs éoliens	1	2
	8	Améliorer la prise en compte des chiroptères dans la gestion forestière publique et privée	1	1
	9	Intégrer les chiroptères dans les pratiques agricoles	1	1
Soutenir le réseau et informer	10	Soutenir les réseaux, promouvoir les échanges et sensibiliser	1	1

Action 1 – observatoire national et amélioration des connaissances

Priorité
1



Gestion des données (base de données)



Amélioration des connaissances (inventaires, suivis des gîtes, actualisation des listes ...)



Veille bibliographique (diffusion des connaissances ...)



Action 1 – observatoire national et amélioration des connaissances

Priorité
1



Gestion des données (base de données)

Action 1 – observatoire national et amélioration des connaissances

Priorité
1



Gestion des données (base de données)

- * Centralisation et échanges des données régionales
 - * **Compilation annuelle des données dans bd GCC**



Action 1 – observatoire national et amélioration des connaissances

Priorité
1



Gestion des données (base de données)

- * Centralisation et échanges des données régionales

- * **Compilation annuelle des données dans bd GCC**



- * **Transmission des données**

(SINP, OEC – Faune sauvage; DREAL - Geonature) –

- transfert en cours – wx sur l'interopérabilité des bases
- conventions (OEC, SFEPM, MNHN, bureaux d'études...)
- réflexion sur la sensibilité des données



Action 1 – observatoire national et amélioration des connaissances

Priorité
1



Amélioration des connaissances

Action 1 – observatoire national et amélioration des connaissances

Priorité
1



Amélioration des connaissances

- * **Poursuivre le suivi de l'évolution des colonies majeures**

- * Suivis organisés chaque année par le GCC

Réalisés et financés depuis 2000 ; non financés depuis 2024

Action 1 – observatoire national et amélioration des connaissances

Priorité
1



Amélioration des connaissances

- * **Poursuivre le suivi de l'évolution des colonies majeures**
 - * Suivis organisés chaque année par le GCC
Réalisés et financés depuis 2000 ; non financés depuis 2024
 - * analyse des tendances des populations (MNHN) (en cours)
 - * Actualiser la hiérarchisation des gîtes d'importance (SFEPM) (en cours) et des effectifs nationaux
 - * Actualisation des listes rouges
 - * Régionales (à faire)
 - * Nationales (à prévoir)
 - * Européenne (OK)



Names - common, sc

[Jump to Corsican Myotis: In detail](#)

Corsican Myotis

Myotis nustrale

Synthèse nationale

Actualisation des effectifs nationaux et du nombre de sites à Chiroptères





Auteurs : Sébastien ROUÉ, Quentin ROUY, Fanny PAPERIN-CARILLO, Gabrielle MONTIER, Paul HUREAU et Paul BRUNOD



Coordination
Chiroptères
Nationale



Plan National
d'Actions
Chiroptères

Action 1 – observatoire national et amélioration des connaissances

Priorité
1



Focus en 2025 sur l'étude spécifique de l'état des populations de
Minioptère en France (MNHN, SFEPM, OFB)

(en cours – programme life déposé)



Action 1 – observatoire national et amélioration des connaissances

Priorité
1



Veille bibliographique

- * Participation aux publications nationales ou régionales
 - * **Article Myotis nustrale**
 - * **Livre Pin laricio, Article HS Espèces (en cours)...**
 - * **Actes Seminaire agri, RGS, journées chiro nationales ...**



Action 2 – Organiser une veille sanitaire

Priorité
2



Poursuivre les actions de collectes et de transfert des cadavres dans le cadre des dispositifs de veille (SMAC – Surveillance de la mortalité anormale des chiroptères, WND, Rage...)



Action 2 – Organiser une veille sanitaire

Priorité
2



Poursuivre les actions de collectes et de transfert des cadavres dans le cadre des dispositifs de veille (SMAC – Surveillance de la mortalité anormale des chiroptères, WND, Rage...)



Entretenir les échanges et l'information avec les services régionaux vétérinaires



Action 2 – Organiser une veille sanitaire

Priorité
2



Poursuivre les actions de collectes et de transfert des cadavres dans le cadre des dispositifs de veille (SMAC – Surveillance de la mortalité anormale des chiroptères, WND, Rage...)



Entretenir les échanges et l'information avec les services régionaux vétérinaires



Etre le relai local d'information

Rubrique spécifique sur site internet GCC et réseaux sociaux

En 2024 travail en collaboration avec l'université sur les Phlébotomes (stations de collectes et d'enregistrements)





Action 3 – Aménagement du territoire et corridors écologiques

Priorité
1





Action 3 – Aménagement du territoire et corridors écologiques

Priorité
1



Etablir une carte de sensibilité autour des colonies majeures
(Programme Agence de l'Eau – Colonies de Murin de Capaccini et R. euryale)



Mettre en place des mesures de gestion favorables au maintien des habitats de chasse et des corridors autour des colonies



Encourager et promouvoir les expérimentations sur la réduction d'impact de la pollution lumineuse

- * Edition de fiches techniques spécifiques avec la DREAL
- * Séminaire Urbanisme et Biodiversité (nov 2025)



A prévoir :

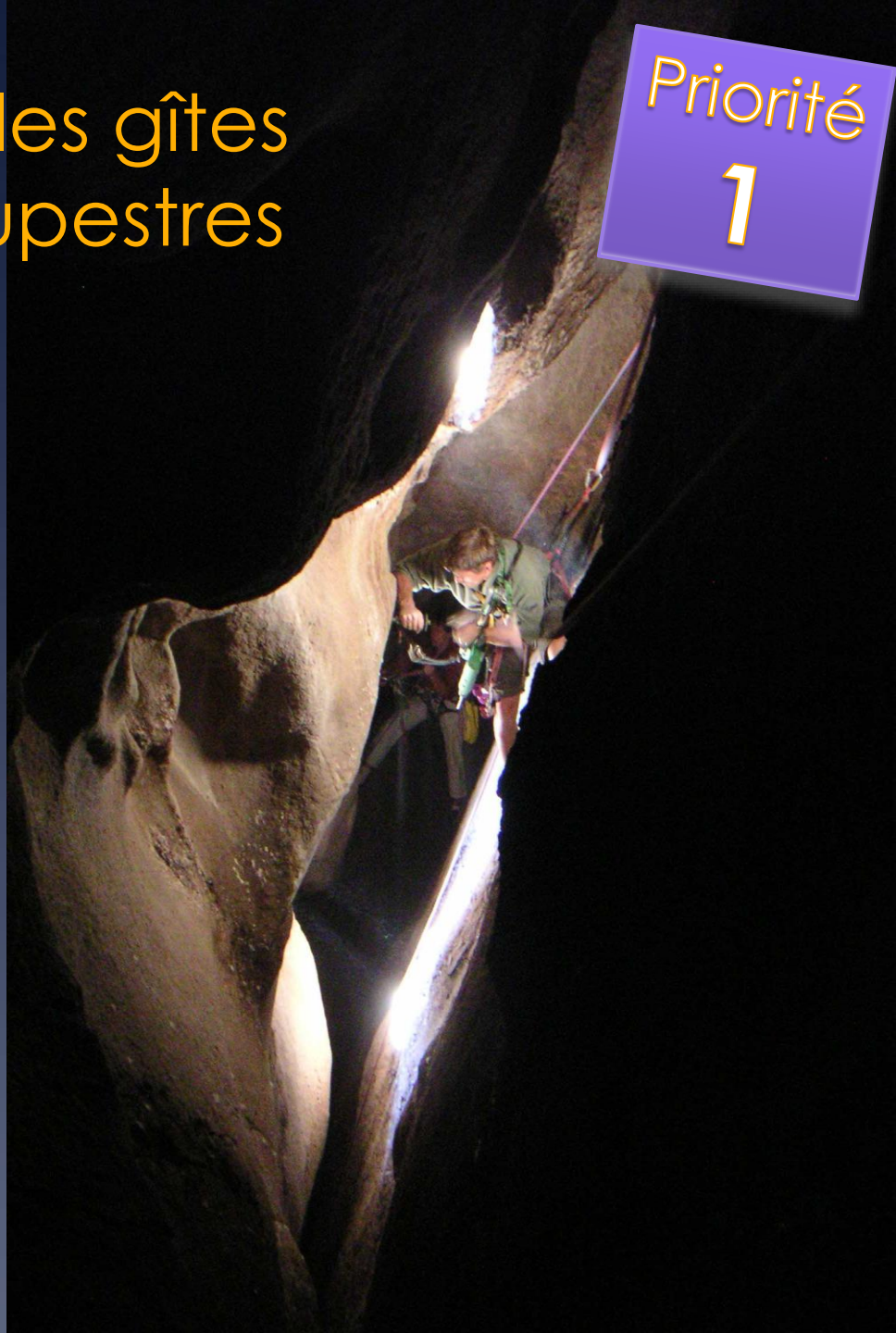
- * Phase 2 : Agence en l'Eau – mise en place des frames

TRAMES CHIROPTÈRES CORSE



Action 4 – Protéger les gîtes souterrains et rupestres

Priorité
1



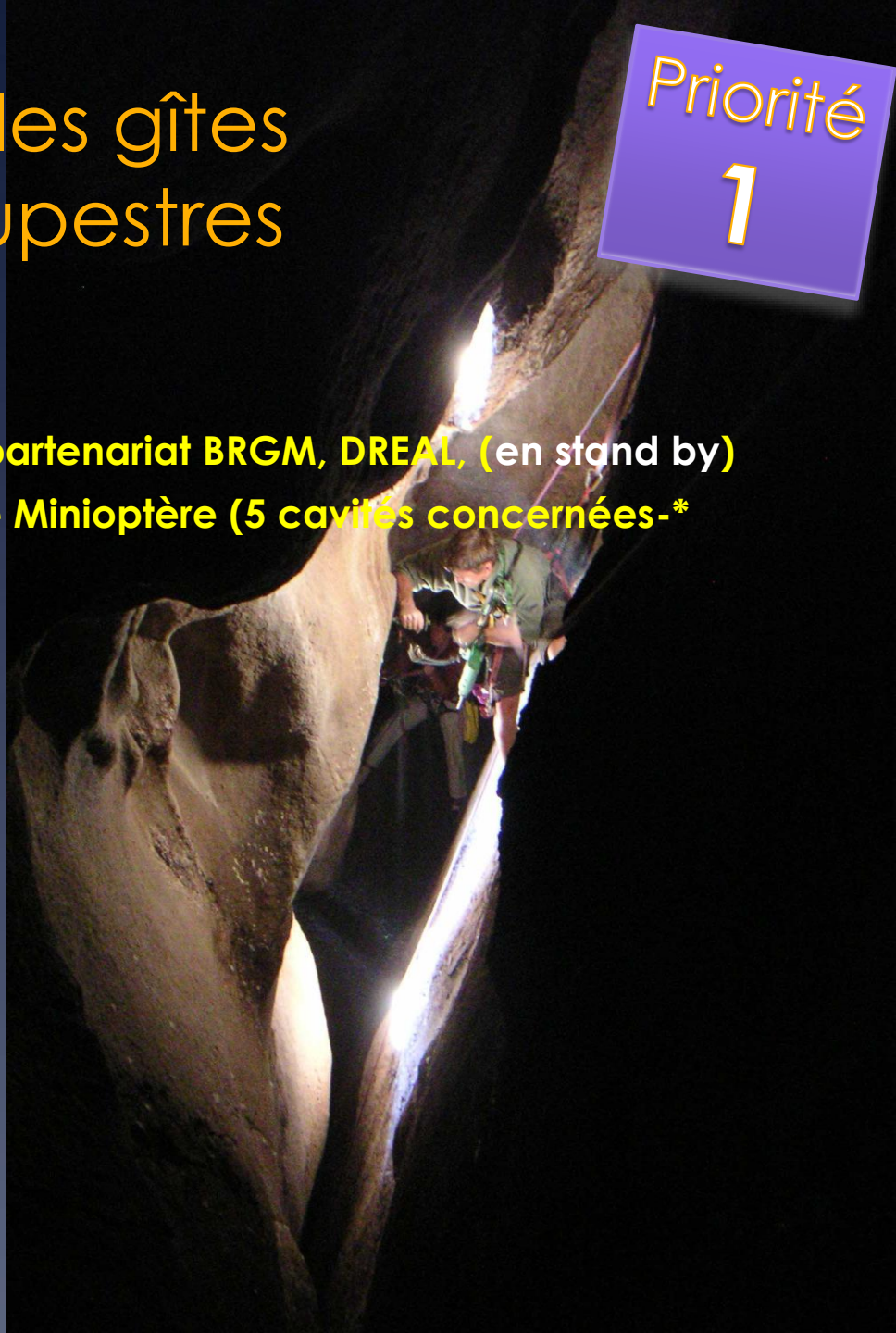
Action 4 – Protéger les gîtes souterrains et rupestres

Priorité
1



Inventorier les sites à enjeux

- * Notamment sites miniers en partenariat BRGM, DREAL, (en stand by)
- * Génèse d'un programme Life Minioptère (5 cavités concernées-* SFEPM)



Action 4 – Protéger les gîtes souterrains et rupestres

Priorité
1



Inventorier les sites à enjeux

- * Notamment sites miniers en partenariat BRGM, DREAL, (en stand by)
- * Génèse d'un programme Life Minioptère (5 cavités concernées-* SFEPM)



Mettre en place des mesures de protection adaptée (APB, convention, travaux de protection...)

- * Stand by 2025



Action 4 – Protéger les gîtes souterrains et rupestres

Priorité
1



Inventorier les sites à enjeux

- * Notamment sites miniers en partenariat BRGM, DREAL, (en stand by)
- * Génèse d'un programme Life Minioptère (5 cavités concernées-* SFEPM)



Mettre en place des mesures de protection adaptée (APB, convention, travaux de protection...)

- * Stand by 2025



Renforcer les échanges et le partenariat avec les spéléologues locaux

- * Partenariat avec l'association régionale de spéléologie (I Topi Pinnuti) – à poursuivre – veille activités



Action 5 – Protéger les gîtes dans les bâtiments

Priorité
1



Action 5 – Protéger les gîtes dans les bâtiments

Priorité
1



Accompagner et informer les propriétaires dans les travaux (notamment services des monuments historiques)

- * **Édition d'une fiche technique spécifique « Bâti » -DREAL**
- * **Accompagnement des administrations dans l'expertise scientifique de projets – DREAL** (en cours depuis en 2024)
- * Accompagnements opportunistes (Cdc Château de la Punta, Cdc Maisons forestières, CEL Mortella...)



Action 5 – Protéger les gîtes dans les bâtiments

Priorité
1



Accompagner et informer les propriétaires dans les travaux (notamment services des monuments historiques)

- * **Édition d'une fiche technique spécifique « Bâti » -DREAL**
- * **Accompagnement des administrations dans l'expertise scientifique de projets – DREAL** (en cours depuis en 2024)
- * Accompagnements opportunistes (Cdc Château de la Punta, Cdc Maisons forestières, CEL Mortella...)



Poursuivre et renforcer le service « SOS Chauves-souris »

- * **Action reconduite annuellement en partenariat avec l'OEC**
- * Dossier capacitaire et « centre » de soins validés
- * Site internet et réseaux effectifs



Action 5 – Protéger les gîtes dans les bâtiments

Priorité
1



Réaliser de petits aménagements et en assurer la veille sur les gîtes remarquables

- * Action reconduite chaque année de manière opportuniste
- * Programme d'aménagements du bâti en lien avec l'action 9 « agriculture »
- * Programme d'actions dans le cadre des mesures ERCA (cas du clos des amandiers)



Action 6 – Prendre en compte les chiroptères dans les infrastructures de transport et les ouvrages d'art

Priorité
1



Action 6 – Prendre en compte les chiroptères dans les infrastructures de transport et les ouvrages d'art

Priorité
1



Poursuivre et renforcer le partenariat avec les services des ouvrages d'art

- * **Échanges réguliers sur les projets et expertises du GCC si nécessaires** (reprise en 2024 suite à GT « Ouvrages d'Art et routes » et extension aux ouvrages ferroviaires)



Action 6 – Prendre en compte les chiroptères dans les infrastructures de transport et les ouvrages d'art

Priorité
1



Poursuivre et renforcer le partenariat avec les services des ouvrages d'art

- * Échanges réguliers sur les projets et expertises du GCC si nécessaires (reprise en 2024 suite à GT « Ouvrages d'Art et routes » et extension aux ouvrages ferroviaires)



Développer une assistance technique lors de la construction de nouvelles voies et lors des travaux d'entretien afin de conserver une connectivité entre territoires (travail en cours dans le cadre de la TVBN Agence de l'eau)



Former et informer les services gestionnaires de ces ouvrages

- * Edition d'un livret technique « ouvrages d'art et routes » (partenariat DREAL)
- * GT « ouvrages d'art et routes » (juin 2024)



Action 7 – Intégrer les enjeux chiroptères lors de l'implantation de parcs éoliens

Priorité
2



Promouvoir les recommandations Eurobats et SFEPM en matière de prise en compte des chiroptères dans les aménagements

- * Edition d'un livret technique « éolien et chiroptères »



Relayer la mise en place effective de mesures de régulation et de suivis (mortalité et acoustiques)

- * Action appui scientifique aux administrations (DREAL, DDT) (en stand by)

S'assurer que les évaluations d'impacts préalables aux projets soient effectives et que les mesures édictées afin de limiter/contrôler les impacts soient effectives

Collaboration avec le programme Life Gyprescue (PNRC)



Action 8 – Améliorer la prise en compte des chiroptères dans la gestion forestière

Priorité
1



Action 8 – Améliorer la prise en compte des chiroptères dans la gestion forestière

Priorité
1



Poursuivre les études d'amélioration des connaissances,
Inventaire en cours d'actualisation pour les forêts territoriales (partenariat CDC service forêt et ONF)



Action 8 – Améliorer la prise en compte des chiroptères dans la gestion forestière

Priorité
1



Poursuivre les études d'amélioration des connaissances, **Inventaire en cours d'actualisation pour les forêts territoriales (partenariat CDC service forêt et ONF)**



Compléter et déployer les recommandations de gestion forestière en faveur des chiroptères (îlots de vieux bois, réseaux)

- * **Edition d'un livret technique « chiroptères et milieu boisé » (DREAL)**
- * **Participation séminaire CNPF à Corte**
- * **Ouvrage Pin Laricio**
- * **2nd Atelier technique prévu en 2026**
- * **Formations ONF/CRPF prévue en 2026**



Action 9 – Intégrer les chiroptères dans les pratiques agricoles

Priorité
1



Action 9 – Intégrer les chiroptères dans les pratiques agricoles

Priorité
1



Expérimenter le rôle d'auxiliaire des cultures des chauves-souris

- * **Initiation d'un programme de prise en compte des chiroptères sur les exploitations viticoles et agrumicultures (Chambre Agricole, grpts viticoles...) (Fonds Vert)**



Action 9 – Intégrer les chiroptères dans les pratiques agricoles

Priorité
1



Expérimenter le rôle d'auxiliaire des cultures des chauves-souris

- * **Initiation d'un programme de prise en compte des chiroptères sur les exploitations viticoles et agrumicultures (Chambre Agricole, grpts viticoles...) (Fonds Vert)**



Mettre en place un livret de recommandations de bonnes pratiques sur des territoires définis (N2000, réserves....)



Promouvoir la préservation des gîtes en bâti agricole et le développement d'infrastructures agro-écologiques adaptées aux chiroptères (haies, bosquets, ripisylves....)



A group of children and adults are standing in a line in a grassy field, all looking through binoculars. The children are wearing colorful jackets in shades of green, orange, and yellow. The adults are also looking through binoculars. The background is a lush green field with trees in the distance.

Action 10 – Soutenir les réseaux, promouvoir les échanges, sensibiliser

**Priorité
1**



Priorité
1

Action 10 – Soutenir les réseaux, promouvoir les échanges, sensibiliser



Poursuivre les actions de sensibilisation grand public, élus, scolaires



Participer aux événements nationaux (Nuit Eur de la CS, Jour de la Nuit...)

* **Programme pluriannuel d'actions de sensibilisation scolaires et grand public (partenariat OEC)**



Coordonner et animer les actions du Plan Régional d'Actions et participer à la dynamique nationale de la Coordination Chiroptères Nationale (CCN)

* **page internet d'actualité PRAC**



A venir

- * Rédaction du bilan des actions 2025/2026
- * Organisation de Groupes Techniques :
 - Bâtis
 - Forêts
 - Gîtes souterrains et rupestres



Merci de votre attention

